

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ÉTÉ 2006

- ACTES -

Gracieusement rédigés par France Lemelin, journaliste
au quotidien communautaire Le tour d'y voir



C'est parti pour la 14^e Université populaire d'été !

(LE TOUR D'Y VOIR, ÉDITION DU 29 AOÛT 2006)

Depuis dimanche soir, du côté de Chertsey, dans Lanaudière, une cinquantaine de travailleurs et travailleuses du milieu communautaire participent à la 14^e Université populaire d'été (UPÉ) qui est organisée par le Centre de formation populaire (CFP) de Montréal. Cette année, la rencontre porte particulièrement sur Les Regards croisés sur l'apport du communautaire à la société québécoise. Autrement dit, on se penche sur tout ce qu'on a toujours voulu dire du communautaire et qu'on a jamais osé prononcer.

En guise de soirée d'ouverture, dimanche soir, les participantEs ont d'abord été invités à exprimer ce qu'ils aimeraient entendre dire du milieu communautaire de la part de l'extérieur. A suivi un panel composé et animé par Lise Brunet, vice-présidente de Centraide du Grand Montréal, Ginette Drouin-Busque, du SACA, Jocelyne Caron, députée péquiste de Terrebonne, porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine et d'action communautaire et Christian Rioux, journaliste au journal *Le Devoir*. Tour à tour, les invitéEs du panel, qui sont des personnes extérieures au mouvement communautaire, ont en quelque sorte lancé le questionnement de cette 14^e UPÉ en faisant part de leurs regards sur le milieu associatif. Les trois questions soumises à ces personnes invitées étaient : comment perçoivent-elles le milieu communautaire ? comment jugent-elles le travail accompli jusqu'à maintenant par le milieu communautaire ? et font-elles des distinctions entre économie sociale, mouvement communautaire autonome et groupes populaires ?

Lise Brunet

La vice-présidente de Centraide du Grand Montréal, a d'abord précisé au début de son inter-

vention que son organisme en était rendu à faire beaucoup plus qu'amasser des fonds. « On peut aider et soutenir les groupes communautaires, par exemple, en formation. On n'hésite pas à s'associer notamment avec le Centre St-Pierre, le CFP et bien d'autres ». Selon madame Brunet, le mouvement communautaire qui s'est beaucoup diversifié depuis les 30 ou 40 dernières années a été et est encore aujourd'hui un mouvement très innovateur.

Une autre perception ou constatation de Lise Brunet est que le réseau communautaire pourrait davantage améliorer sa crédibilité en ayant davantage de représentants, de leaders, qui seraient appelés à occuper plus d'espace sur la place publique. En un mot, selon la porte-parole de Centraide, il est impératif que le réseau communautaire se fasse de plus en plus entendre. Madame Brunet a conclu en rapportant une phrase d'Edgar Morin qui porte certainement à réfléchir et qui s'adresse, bien entendu, au milieu communautaire : « si vous comprenez la complexité, vous comprenez la solidarité ».

Ginette Drouin-Busque

Pour cette représentante du SACA, qui a d'ailleurs suscité un très grand intérêt de la part des participantEs de l'UPÉ, à la question com-

ment l'appareil gouvernemental perçoit-il le mouvement communautaire ?, elle a répondu qu'il existe tantôt des attitudes de méfiance, des préjugés, mais on sent également qu'il y a progressivement certains changements dans les mentalités. « Au gouvernement, on applique des règles et des grilles. On regarde ce que le mouvement communautaire nous présente ».

Par ailleurs, selon madame Drouin-Busque, le gouvernement juge le mouvement communautaire en se basant sur la définition que ce dernier se donne lui-même. La représentante du SACA a justement insisté sur l'importance pour le mouvement communautaire à se définir lui-même par rapport à l'État.

Jocelyne Caron

La porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'action communautaire, la députée péquiste de Terrebonne, a présenté son intervention en insistant d'abord sur les trois notions suivantes : ma connaissance, la méconnaissance et les défis par rapport au milieu communautaire. À cela, madame Caron a ajouté des éléments importants et indispensables pour le mouvement communautaire : savoir maintenir son autonomie, posséder et garder de la rigueur, de la transparence et de la souplesse, notamment par rapport aux diversités.

D'autres points ont également été soulevés par la députée : ne pas oublier sa mission (première), continuer à définir comment on évolue (comme organisme communautaire) et savoir comment les décisions se prennent au gouvernement.

En terminant son intervention, madame Caron a déploré le fait que le rôle du communautaire n'est pas encore assez connu dans la population et qu'il faut poursuivre des pressions constantes.

Christian Rioux

Ce journaliste au quotidien *Le Devoir*, qui a tenu à préciser dès le début de son exposé qu'il n'était pas un expert du communautaire, a apporté quelques réflexions portant sur la perception du communautaire par l'Europe et par les États-Unis. Selon lui, il ne fait aucun doute que le Québec a la réputation d'être une société très ouverte et très moderne. Les organismes communautaires sont des exemples dont s'inspire l'Europe.

Monsieur Rioux a aussi tenu à relever deux innovations qu'on ne retrouve qu'au Québec : le pouvoir de la consultation par le gouvernement et la tenue de commissions parlementaires.

Dans l'une de ses conclusions, le journaliste a affirmé que la façon de militer aujourd'hui dans le milieu communautaire n'est plus comme c'était il y a 20 ans. Au Québec, selon lui, on a connu et obtenu plusieurs grandes transformations sociales.

Au cours des prochains jours, le *TDV* présentera d'autres comptes-rendus de cette 14^e UPÉ et des entrevues avec divers intervenants du milieu. C'est donc à suivre.

Un excellent accueil pour l'intervention de Lorraine Guay

(LE TOUR D'Y VOIR, ÉDITON DU 5 septembre 2006)

En préambule de son intervention, Lorraine Guay -- une militante fort reconnue et appréciée des organismes communautaires québécois -- qui œuvre présentement dans le groupe D'abord solidaires, a insisté sur le fait que l'on devrait dorénavant dire « des mouvements communautaires » parce qu'il n'y a pas qu'un seul mouvement communautaire. « les mouvements communautaires » sont très pluriels et très diversifiés, tant dans leurs histoires que dans leurs cultures, leurs stratégies, leurs rapports à l'État. « C'est une diversité qui entretient la complexité, mais il serait illusoire, à mon avis, de prétendre qu'il y ait une seule voix pour exprimer tout ça, et à plus forte raison qu'il y ait un seul personnage... ». Employer l'expression « les mouvements communautaires » reflète mieux la réalité.

Dans son intervention, madame Guay a évidemment commenté plusieurs sujets qui ont suscité un vif intérêt chez les quelque cinquante participantEs, surtout au lendemain de l'ouverture de la 14^e Université populaire d'été du CFP – 2006 (UPÉ) qui a eu lieu la semaine dernière, dans la région de Lanaudière.

Les réactions québécoises par rapport aux guerres

Selon Lorraine Guay, l'expérience dramatique de cet été des guerres survenues au Liban et à Gaza permet de dire que la réaction de la société québécoise a été très intéressante. « On a quand même réussi, en plein milieu de l'été, à faire une manifestation d'environ 20 000 personnes à Montréal et d'autres manifestations en régions, où on voit que la réaction à la fois du milieu syndical, des mouvements communautaires, des femmes, du mouvement écologique, du mouvement étudiant, etc., c'est le fruit d'un travail de longue haleine, où s'est exprimée une grande solidarité ». À ce propos, madame Guay a mentionné qu'elle n'était pas certaine qu'on aurait obtenu des résultats aussi rapides si il n'y avait pas eu un travail de préparation. Le succès s'explique aussi par le fait que les organisations étaient déjà travaillées à l'interne par une exigence de solidarité. Le succès de cette expérience, de l'avis de madame Guay, n'est pas relié au financement ou à la mission des organismes, mais plutôt par la prise en compte de l'urgence de la situation et de l'urgence de la solidarité internationale.

Les organismes communautaires et le privé

À partir de l'interrogation suivante : « À un moment où il est question de partenariat public-privé, (les groupes communautaires) représentent-ils la partie congrue de ce privé ? ». Lorraine Guay dit vouloir s'inscrire en faux contre cette façon de poser la problématique parce que, pour elle, le communautaire ce n'est pas du privé. « Le communautaire contribue à élargir l'espace public. Et cela, c'est très différent. On a souvent dit que nous ne sommes pas du secteur public, mais nous sommes du secteur privé. Il y a donc là un espace qui est ni l'État ni le secteur privé, c'est l'élargissement de l'espace public. C'est un projet qui va contre la privatisation du monde, contre les agendas des financiers, d'un certain nombre d'États, de l'OMC, du projet néolibéral. Tout cela, c'est la privatisation du monde et de tout. Je ne critique pas ici nécessairement les « PPP », j'ai ma propre opinion à ce sujet, mais je dis qu'il est faux de catégoriser le communautaire dans le privé. On n'a pas d'affaire là et le communautaire vient élargir l'espace public et non le secteur public, d'où l'importance pour un état démocratique de financer et de soutenir cet espace de la société civile. C'est une exigence de démocratie et non de la charité.

D'autres réactions

La première réaction de madame Guay sur les commentaires qu'elle a entendus lors de l'UPÉ concerne une certaine image misérabiliste que l'on renvoie et surtout une victimisation des groupes où ceux-ci seraient victimes d'un grand

complot de l'État. « Je pense que c'est un diagnostic qui est juste, mais pas pour tout le monde. On dirait qu'on s'installe dans une stratégie de victimisation pour aller en chercher plus et je pense qu'il faut absolument en sortir. Au colloque de Trois-Rivières, il y a eu des gens qui ont abordé ce sujet. Cette pensée de victimisation nous enlève surtout le rôle d'acteurs, car nous ne sommes pas seulement des victimes, nous sommes aussi des acteurs sociaux ».

Par ailleurs, en ce qui concerne la question des débats de définitions, Lorraine Guay croit que cela perd un peu de sens parce que ce serait porteur d'exclusivité, d'exclusion, un peu comme si certains groupes étaient les possédants de l'autonomie et que les autres groupes ne feraient pas partie du mouvement communautaire autonome. « L'exigence de l'autonomie est revendiquée par tout le monde, même ceux qu'on ne considère pas comme faisant partie du mouvement communautaire autonome. Il faudra revisiter la notion de l'autonomie. En même temps que cette exigence de l'autonomie dans notre quête incessante, c'est à nous-mêmes qu'on impose la nécessité d'être, de faire et d'agir de façon autonome. C'est donc intéressant parce qu'il y a beaucoup de groupes, de regroupements ou de coalitions qui ont réagi en faisant des démarches de critiques de leur propre pratique. On dit être de l'action communautaire autonome, qu'on a une pratique d'éducation populaire autonome, mais qu'en est-il exactement ? La quête de l'autonomie ne situe pas seulement par rapport aux autres ou à un bailleur de fonds ou à un état, elle est aussi par rapport à nous-mêmes.

Autre observation de madame Guay : « On nous a aussi renvoyé l'image qu'on était des « chialeux », qu'on était jamais satisfaits. En ce qui concerne le financement, je dis qu'on devrait être fiers d'être chialeux parce que dans une société qui pratique la cécité, une société qui ne veut rien entendre ni comprendre, il faut qu'il y ait des gens, des groupes qui disent ce qui ne se dit pas, qui nomment ce qui est innommable, qui font savoir ce que personne ne veut voir, qui mettent le doigt sur le « bobo ». Les gens ne sont pas très contents d'entendre que ça va

mal mais c'est une exigence de lucidité. Il faut que l'on soit capables de voir les problèmes et il est important qu'il y ait des gens, des artistes, des personnalités et des organismes qui aient le rôle de critiquer pour dénoncer, par exemple, des situations qui ne doivent pas être acceptées dans notre société. Bien sûr, il faut proposer des choses nouvelles, mais aussi se donner la liberté de chialer, de dire « non, c'est assez ! », et ça, c'est important ». Cette intervenante ajoute que si le patronat et ensuite les lucides ont réagi tellement fort contre les groupes communautaires, c'est parce que ça dérangeait dans notre façon de concevoir le développement d'une société. « Ce ne sont pas les méga projets qui nous intéressent, c'est autre chose ».

Dans un tout autre ordre d'idées, Lorraine Guay a indiqué que ce n'est jamais le rapport à l'État ni le mode de financement qui définissent l'action communautaire. « À mon avis, poursuit madame Guay, ce sont toujours nos propres analyses politiques et orientations politiques. Nous ne sommes pas définis par notre rapport à l'État ni par le mode de financement.

Parmi encore plusieurs autres sujets, madame Guay a fait savoir notamment qu'il fallait s'en aller vers des formes de démocratie participative parce que nous sommes partie prenante des décisions qui concernent nos politiques. « Cela pourrait se faire dans plusieurs secteurs, dans toutes les politiques sociales, pas seulement dans les budgets ».

Lorraine Guay n'a pas manqué l'occasion qu'en matière de leadership, il faut être prudents, il faut se méfier de la sacralisation des chefs parce que cela va à l'encontre d'une culture de renouvellement de l'exercice du leadership dans le milieu communautaire. Autrement dit, attention aux sauveurs.

Autre réflexion de cette intervenante concernant les conditions de travail dans le milieu communautaire : « Demander plus de financement pour les groupes et pour améliorer les conditions de travail, ce n'est pas « caca ». Il va falloir avoir des stratégies qui permettent d'expliquer à la population que ce n'est pas normal de travailler à 7 \$ l'heure dans un organisme comme ce n'est pas normal de travailler

à 7 \$ dans n'importe quoi. Il y a une façon d'aborder ces questions-là, c'est en quelque sorte mener une lutte contre les inégalités sociales et contre la pauvreté. D'ailleurs, la question des conditions de travail est prévue dans la *Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire*, mais il faut qu'elle s'applique ».

L'intersectorialité dans le communautaire, pour sa part, apparaît, pour madame Guay, comme difficile parce qu'il n'y a pas nécessairement de reconnaissance mutuelle les uns des autres. « On a de la difficulté à dépasser le corridor dans lequel on est pour se préoccuper un peu de ce qui nous dépasse ».

Certes, quelques autres points ont suscité l'intérêt de Lorraine Guay. En guise de conclusion, celle-ci a précisé que l'un des enjeux importants c'est de se préoccuper du sort du monde, c'est-à-dire les défis auxquels la société québécoise est confrontée actuellement.

« Qu'est-ce qu'on fait avec le fait qu'on est une société riche occidentale dans un monde fracturé, en particulier en Afrique, dans les pays arabes . On ne peut pas faire abstraction de ces situations même si on travaille ici avec des gens qui sont dans la pauvreté. Il faut que la solidarité internationale soit aussi partie prenante de l'éducation populaire. Puis, il y a toute la question de la croissance et de la situation de la planète qui agonise. Et on vit dans une société démocratique, oui, mais une société qui a des déficits démocratiques. On ne doit pas oublier également la question du pluralisme, de l'intégration des communautés ethnoculturelles. En somme, que devons-nous faire pour que le monde arrive à vivre ensemble dans l'égalité et la différence ?», de dire finalement madame Guay.

Enjeux autour de la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire :

la gouvernance intersectorielle à l'épreuve

(LE TOUR D'Y VOIR, ÉDITION DU 30 août 2006)



L'action communautaire / action communautaire autonome, les modes de soutien financier, les ports d'attache, l'harmonisation des pratiques et la représentation collective sont cinq enjeux qui découlent de la mise en œuvre de la « Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire ». Des enjeux qui ont été présentés et qui ont fait l'objet de discussions lors de l'intervention de Deena White, professeure et chercheure au Département de sociologie de l'Université de Montréal, lundi après-midi, dans le cadre de l'Université populaire d'été du CFP qui se tient jusqu'à jeudi midi de cette semaine, à Chertsey, dans Lanaudière.

Histoire de se mettre en contexte, mentionnons que depuis cinq ans maintenant, nous vivons avec une politique gouvernementale qui reconnaît l'action communautaire. Une étude présentement en cours par une équipe de chercheurs dont fait partie madame White a jeté des premiers regards sur les enjeux de cette politique et sur les impacts qu'elle a sur les organismes communautaires.

On se doit aussi de rappeler brièvement que la « Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire » a été adoptée par le gouvernement du Québec au mois de septembre 2001. C'est une politique intersectorielle et multisectorielle qui concerne 22 ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que près de 5 000 organismes communautaires. Comme le souligne madame White, cette politique n'a pas d'objectifs qui concernent directement les problèmes sociaux (réduction du taux de décrochage scolaire ou lutte contre la pauvreté). Elle est plutôt une politique de gouvernance, au sens où elle propose une définition et un mode de régulation des rapports entre le gouvernement et les organismes communautaires. Quant à ses objectifs, donc, retenons notamment : la reconnaissance de l'action communautaire dans toutes ses composantes substantives et organisationnelles, le respect de

l'autonomie de l'action communautaire, le soutien financier de l'action communautaire, la régularisation des relations entre les instances gouvernementales et les organismes, la transparence et l'harmonisation des pratiques gouvernementales à leur égard.

Selon la sociologue, « globalement, la Politique et sa mise en œuvre visent donc à mieux structurer les rapports entre les acteurs gouvernementaux et communautaires, à travers une structure de coordination dont le Secrétariat à l'action communautaire autonome, le Comité interministériel et le Comité aviseur de l'action communautaire autonome, et à l'aide d'un ensemble d'outils et de processus ».

Considérant la complexité du sujet proposé par Deena White et pour simplifier un peu la compréhension, on retiendra ici surtout quelques constats et questions sur les cinq enjeux apportés lors de la présentation de lundi après-midi. D'abord, en ce qui concerne l'appropriation et l'interprétation des définitions de l'action communautaire autonome (ACA) et de l'action communautaire (AC) au sens large, une question s'impose : la demande historique du mouvement d'ACA de faire une distinction entre les deux mouvements et de favoriser l'orientation des sommes vers l'ACA est-elle toujours pertinente ?

On note que les acteurs ont des conceptions et des interprétations variées quant à la nature et aux conséquences de cette distinction.

Vient ensuite la question du soutien financier qui est un enjeu important et récurrent. On s'interroge à savoir si on atteint un financement prépondérant en appui à la mission globale. Puis, les ententes de service exercent-elles des pressions sur les structures de financement dans divers secteurs ?.

Les ports d'attache et le transfert d'organismes sont deux enjeux organisationnels. On constate dans un premier temps que pour les organismes, établir des rapports avec de nouveaux interlocuteurs gouvernementaux et apprivoiser un nouveau mode de fonctionnement et une nouvelle culture peuvent être ardues. Pour les ministères, accueillir un nombre important de nouveaux organismes et les intégrer à leurs programmes ou construire de nouveaux programmes peut s'avérer un processus complexe, surtout pour ceux qui n'avaient pas une longue tradition de relations avec le milieu communautaire.

Pour ce qui est du quatrième grand enjeu : l'harmonisation des pratiques -- un enjeu politique et administratif, certes --, des difficultés ont été nommées et plusieurs questions ont surgi : au-delà de ces problématiques concrètes, qu'est-ce que signifie harmoniser les pratiques gouvernementales pour les acteurs impliqués dans la mise en œuvre ? Est-ce qu'un ministère ou un organisme qui fonctionne essentiellement par des ententes de services en est un qui n'harmonise pas ses pratiques en fonction de la Politique ? Et, est-ce que l'harmonisation des

pratiques signifie le respect intégral du Cadre de référence ?

Enfin, le cinquième enjeu retenu, celui de la représentation au sein du milieu communautaire comme enjeu de la parole collective, suscite au moins ces trois constats (il y en a bien d'autres). Premièrement, le Comité aviseur doit composer avec les tensions inévitables issues de la rencontre de secteurs diversifiés. Deuxièmement, la composition du Comité aviseur et ses critères d'inclusion et d'exclusion sont parfois contestés. Puis une question fondamentale s'impose : le niveau de connaissance souvent limité des groupes de la base concernant la Politique de reconnaissance constitue-t-il un problème ?

Suite à sa présentation de lundi, Deena White n'a pas caché sa surprise à l'effet que les gens du milieu communautaire soient si peu informés sur la Politique de reconnaissance. Elle a lancé l'idée que les regroupements devraient se donner notamment comme rôle de bien informer les groupes de base sur cette Politique.

En terminant son intervention, la professeure de l'U de M, a indiqué qu'il serait important que les gens du milieu communautaire sachent ce qui se passe ailleurs, là où il n'y a pas de politique de reconnaissance. « Si vous manquez de vigilance à l'égard de la Politique de reconnaissance, le gouvernement l'utilisera à sa sauce ou bien il la mettra simplement de côté », conclut madame White.

Avec qui nous mobiliser ?

(LE TOUR D'Y VOIR, ÉDITON DU 31 août 2006)

En avant-midi du jour 3 de la 14e Université populaire d'été du CFP qui se déroule à Chertsey, dans Lanaudière, la question de la mobilisation du mouvement communautaire a soulevé un très vif intérêt chez les participantEs. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux sont allés jusqu'à avancer que ce fut le panel qui les a le plus intéressés depuis le début de la semaine.

Au moins quatre panélistes ont pris la parole pour apporter leur point de vue et pour répondre à la question « Avec qui devrions-nous nous mobiliser ? »

Le premier invité a été **Serge Roy**, ancien président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), actuellement membre du **Réseau de vigilance**. Au début de son intervention, monsieur Roy a tenu à rappeler que la conjoncture dans laquelle nous vivons en est une où le néolibéralisme ne cesse de progresser, particulièrement depuis l'époque du gouvernement de Lucien Bouchard. C'est en effet vers la fin des années '90 qu'on a davantage pu remarquer, du côté de la gauche, la présence du mouvement regroupant les syndicats, les groupes de femmes, les étudiants ainsi que les groupes communautaires, populaires et sociaux. Selon monsieur Roy, le Sommet de l'économie et de l'emploi de 1996 qui a amené le « déficit zéro » a du même coup engendré la fragilisation des programmes sociaux.

Au dire de ce panéliste, parce qu'il y a de plus en plus de néolibéralisme, il devient nécessaire de former un mouvement social progressiste, « un mouvement qui nous appartient et qui porte des valeurs qui nous sont chères telles la dignité, l'équité, l'égalité sociale, le respect, etc. ».

Au moins quatre enjeux ont été soulevés par Serge Roy : le rôle de l'État actuel trop néolibéral, les valeurs individualistes proposées par le marché (financier ou des affaires), la pensée d'images de vedettariat (comme les Bill Clinton et Bill Gates qui défendent les pauvres en souscrivant avec une infime partie de leur argent alors qu'ils font eux-mêmes partie de la

cause de la pauvreté) et l'appareil démocratique qui est manipulé par les politiciens.

Monsieur Roy a aussi soutenu, dans son intervention, que des ruptures s'imposent : des ruptures avec le Parti Québécois (surtout avec le chef actuel), et des ruptures avec le capitalisme. « On doit se mobiliser sur les deux axes suivants : celui de la pauvreté et du partage de la richesse, et celui de l'environnement ».

Pour la première fois à l'UPÉ, la **Fédération des étudiantEs universitaires du Québec (FEUQ)**, par la voix de son président, **Christian Bélair**, a fait savoir que l'association parvenait à se mobiliser de plus en plus avec les groupes populaires et communautaires, les syndicats et les groupes environnementalistes. Cependant la mobilisation se fait difficilement dans le mouvement étudiant parce que les étudiantEs sont plus autonomes et que la clientèle est fort diversifiée.

Pendant quelques minutes, le président a expliqué comment la FEUQ fonctionnait dans ses mobilisations tant réactives que proactives. Ce qui a semblé plaire à bon nombre de participantEs de l'UPÉ.

Mireille Landry et **Nari Tatvlian**, du **Cercle d'apprentissage sur l'action communautaire plurielle**, ont apporté leurs réflexions sur la mobilisation en insistant d'abord sur trois questions qu'il faut se poser. Pourquoi nous mobiliser ? Qu'est-ce ça implique de nous mobiliser ? Selon madame Landry, il faut se mobiliser de manière continue et se mobiliser avec les citoyens. Puis, qu'est-ce que ça dénote ? À cette question, on doit s'interroger sur notre tissu social.

Dans ses commentaires, Mireille Landry n'a pas manqué l'occasion d'insister sur le fait que l'on doit dire « les gens se mobilisent » et non « qu'il faut mobiliser le monde ». Madame Landry a déploré que la mobilisation vient trop souvent d'en haut (des regroupements). Elle a aussi fait allusion au fait que les communautés culturelles ne soient pas assez représentées. Selon elle, il faut se rappeler que l'humain doit toujours se retrouver au cœur de l'essentiel ; c'est alors plus facile de mobiliser les gens.

Quant à Nayri Tatvlian, ses commentaires ont aussi été bien accueillis. « On dit que les citoyens sont indifférents, c'est à nous de trouver des moyens encore plus imaginatifs. On dit aussi que les citoyens ne comprennent pas les enjeux, c'est à nous de leur expliquer ».

Madame Tatvlian a voulu aussi soulever quelques points négatifs comme le manque d'infor-

mation dans les équipes et les groupes, la méfiance par rapport aux interrogations posées, la pratique de la culture de l'urgence, le manque de flexibilité dans les façons de faire et « la diversité qui dérange ». Par ailleurs, cette intervenante a apporté des pistes de solutions comme celles que l'on retrouve dans les modèles des Cercles d'apprentissage sur l'action communautaire plurielle : développer une culture d'ouverture, une culture d'accueil, accepter de se faire bousculer, tabler sur les valeurs qui nous animent, s'assurer de la participation de la diversité, créer des lieux alternatifs (des espaces libres et non codés) et créer des espaces de métissage.

« La mobilisation devrait devenir un lieu pour créer l'espoir », a conclu Nayri Tatvlian.

Dernier regard sur l'UPÉ 2006

(Le Tour d'y Voir, édition du 8 septembre 2006)



« Imaginer un avenir pour le milieu communautaire »

On ne peut terminer notre survol sur la tenue de « l'Université populaire d'été – CFP 2006 » sans parler de la question de l'avenir du milieu communautaire. Ce à quoi deux militants de longue date, François Saillant (FRAPRU) et Jean-François Aubin (Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières – ÉCOF), ont accepté de livrer leurs commentaires et opinions.

Tandis que **François Saillant** s'adressait aux participantEs avec une présentation sobre mais combien riche de sens, **Jean-François Aubin**, comme il fallait s'y attendre, est intervenu avec un exposé, dirons-nous, plutôt original. Dès le début de sa prise de parole, Jean-François a raconté une histoire assez fascinante (voire même un peu amusante à l'occasion) dans laquelle il a propulsé son auditoire à une UPÉ de l'an 2025. Vérités, possibilités, quelques fantasmes, peut-être quelques utopies au passage, ont été tour à tour au cœur de l'intrigue du récit. En somme, une façon peu banale de lever le voile sur l'avenir du milieu communautaire. Il fallait être présent pour entendre ce récit savoureux et le rapporter ici serait beaucoup trop long. Certains participants ont émis l'idée qu'il serait fort pertinent que Jean-François enregistre son récit sur CD pour ensuite le mettre sur le marché communautaire. Succès garanti !

Cela dit, pour sa part, François Saillant a d'abord soulevé les notions de progrès et de développement. « On a raison de s'opposer à une sorte de progrès qui nuit aux gens les moins favorisés ». En guise d'exemple à cette affirmation, François a cité l'exemple de l'échec du déménagement du Casino de Montréal.

Selon le coordonnateur du FRAPRU, les défis à relever ne manquent pas pour l'avenir du communautaire : « rester fidèles à nos racines, rester aussi large que nous le sommes actuellement, nous questionner constamment sur nos pratiques, nous unir davantage dans les batailles et les luttes qui concernent les transforma-

tions, etc. ». Par ailleurs, François Saillant a dit souhaiter que le milieu communautaire devienne davantage politique, dans le sens de savoir développer une plus grande lecture politique. « Il est important que des liens se tissent entre le politique et le communautaire pour comprendre et pour mieux changer le monde ». Et il a terminé son intervention par cette phrase : « on vit actuellement l'avenir et il faut vraiment nous questionner sur le développement ».

En plus de François et Jean-François, des jeunes que l'on a qualifié de « la relève du communautaire » ont pu s'exprimer. Les Stéphanie, Kevin, Olivier, Brigitte, Marie-Hélène ont tour à tour parlé notamment de l'importance de connaître l'historique du mouvement communautaire, le manque de connaissances dans bien des domaines, le renouvellement des pratiques par rapport aux nouvelles technologies, les questions environnementales, l'altermondialisme, le développement local, et les implications citoyennes (savoir rapprocher les débats dans la rue), etc.

En guise de conclusion, mentionnons que les participantEs de l'UPÉ 2006, lors du dernier atelier, ont souhaité majoritairement la tenue d'éventuels états généraux du communautaire. Une idée qui fera son chemin car on a convenu d'y réfléchir sérieusement par des consultations et par une analyse en profondeur portant sur les impacts et les avantages d'un tel événement.
